

Au-delà des réactions immédiates, chacun ressent le besoin de tirer des conséquences durables de la crise sanitaire actuelle. Pour cette recherche, il paraît utile de reprendre des réflexions déjà menées sans la même pression de l'urgence. C'est dans cet esprit qu'il est rassemblé ici des extraits d'un rapport conjoint, rédigé en 2010, du Conseil général de l'armement et du comité Défense.

L'accroissement des vulnérabilités de nos sociétés est devenu particulièrement évident au cours des dernières décennies
A mesure que les infrastructures dont nous disposons se perfectionnent, nous en devenons plus dépendants. En France, il y a cinquante ans, il arrivait d'être temporairement privé d'électricité, de téléphone ou de télévision à la suite d'une grève ou d'une panne. Une telle éventualité était rare mais non exceptionnelle, considérée comme gênante mais non dramatique. Aujourd'hui, il est probable que des interruptions de cette nature sont considérées comme intolérables au bout de quelques heures par la majorité des usagers.

Biotechnologies

Cette catégorie de menace doit être sérieusement prise en compte dans le recensement des vulnérabilités émergentes en raison de l'effet particulier de terreur et de désorganisation qu'elle est susceptible de provoquer (il suffit d'évoquer, au XXI^{ème} siècle, les conséquences de la diffusion de quelques enveloppes chargées du bacille du charbon ou d'épidémies restées de fait considérablement moins meurtrières que la grippe espagnole au siècle précédent).

Contre la vulnérabilité issue de la globalisation : développer la résilience par la fragmentation des dispositifs

Une première voie consiste à préserver une certaine diversité plutôt que de rationaliser systématiquement. Cette diversité peut concerner les organisations, les réflexions et les connaissances, les réseaux, les sources d'approvisionnement. Une deuxième voie est de conférer à des collectivités réduites une capacité d'autonomie partielle, en cas d'attaque ou de crise.

D'une part, des dispositions de nature économique pourraient être recherchées pour qu'une certaine proportion de biens de première nécessité (en particulier nourriture) puisse être satisfaite par des productions locales alors que les approvisionnements en produits et services de confort resteraient librement optimisés à l'échelle mondiale.

D'autre part, un maillage plus fin pourrait être considéré afin de disposer de centres de décisions préparés à faire face à des situations d'urgence dans des périmètres réduits.

Une troisième voie, complémentaire de la précédente, est de se doter de moyens de reconstruction rapide de briques élémentaires des infrastructures ou des systèmes vitaux, à l'image des systèmes biologiques qui ne disposent pas de protections absolues contre les agressions extérieures mais sont capables de se régénérer dans une certaine mesure.

En réponse à des menaces imbriquées dans nos modes de vie :

utiliser au mieux les capacités des citoyens, là où ils se trouvent, pour en tirer des outils de résistance commune

Une première idée serait de développer des réseaux d'information et de résilience civique. Ce serait au fond une résurgence du service national prenant en compte le fait que de plus en plus d'acteurs individuels peuvent apporter une contribution plus utile à la défense en utilisant à son profit les compétences et les moyens dont ils disposent dans leur vie de tous les jours, en particulier dans leur cadre professionnel... Toutes ces mesures devraient être préparées en concertation avec les entreprises sous deux aspects : D'une part il faudrait convenir des conditions de mise en disponibilité des collaborateurs ou de communication par ceux-ci d'informations sensibles. D'autre part, à côté des contributions individuelles, des actions pourraient être organisées directement par les employeurs dans le cadre de leur organisation (par exemple : la continuité du fonctionnement en situation d'épidémie). Il est à noter que le dialogue entre les pouvoirs publics et les représentants de sociétés multinationales pourrait soulever des difficultés particulières.

Une deuxième piste est la promotion de la responsabilité individuelle, que compléterait la lutte contre l'anonymat dans les administrations.

Jacques Bongrand, président du comité Défense d'IESF